

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 68 (1917)
Heft: 12

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ront un excellent souvenir de cette course dont la réussite est due à la bonne organisation de M. Golay, inspecteur forestier, et aux cordiales réceptions des autorités communales du Châtelard, de Blonay et de La Tour-de-Peilz.

Notre commerce des bois avec l'étranger pendant le 1^{er} semestre 1917.

Le Département fédéral des douanes n'a publié jusqu'ici que les résultats du 1^{er} semestre de 1917 sur le commerce de la Suisse avec l'étranger. Aux catégories principales de l'article *bois*, nous pouvons relever quelques constatations intéressantes si l'on compare les résultats à ceux du semestre correspondant de 1916.

A l'*exportation*, si l'on s'en tient à la quantité, les chiffres de 1917 sont en diminution pour les postes suivants: bois d'œuvre bruts, feuillus et résineux; traverses sciées de toutes essences; planches d'autres essences feuillues que du chêne, etc. Ils sont en augmentation pour ceux qui suivent: bois à brûler d'essences résineuses; planches de chêne; ouvrages ébauchés en bois; menuiserie du bâtiment, finie; fûts et futailles, etc. Quant à notre article principal d'exportation, soit les planches d'essences résineuses, s'il y a eu augmentation sur la valeur de l'exportation (environ 3 millions de francs) en revanche la quantité reste un peu inférieure à celle de 1916. Ce sont la France et l'Italie qui continuent à rester nos preneurs principaux, ce dernier pays ayant pris la tête.

Le poste „matières premières pour la fabrication du papier“ se trouve dans le même cas que les planches résineuses. Ainsi à „pâte et sciure de bois; pâte de chiffons“, la quantité exportée a baissé, mais la valeur correspondante est plus élevée qu'en 1916. Il en est encore de même pour les bois à brûler d'essences feuillues.

A l'*importation*, il y a eu diminution sur la plupart des postes, spécialement sur les bois à brûler d'essences résineuses. L'augmentation la plus importante s'est fait sentir sur les planches de chêne et celles d'autres essences feuillues; elle a été très forte pour les bouchons de liège (480.000 fr., contre 275.000 fr. en 1916).

DIVERS.

Une source inédite de recettes dans l'administration des forêts de la ville de Berne.

Nous trouvons, au rapport de gestion pour 1916 de l'administration forestière de la ville de Berne, l'intéressant renseignement que voici:

Une partie importante des paiements pour ventes de l'exercice 1916 a eu lieu durant le dernier trimestre de l'année précédente et au commencement de l'exercice. Ces sommes placées en compte-courant à la

Banque bourgeoisiale des dépôts ont produit, au 3 0/0, jusqu'à la fin de l'année 12.000 francs. C'est ainsi que le produit des forêts bourgeoisiales a grossi d'une somme qui n'est pas à dédaigner par une opération de banque bien comprise. Une preuve nouvelle que l'administrateur forestier doit, aujourd'hui plus que jamais, être doublé d'un commerçant avisé.

CONFÉDÉRATION.

Inspectorat fédéral des forêts. Le Département de l'intérieur vient de créer une nouvelle place d'inspecteur forestier fédéral. Le nouveau titulaire remplacera provisoirement M. l'inspecteur Schönenberger, que la maladie a obligé de prendre un congé de six mois. Cette augmentation du nombre des fonctionnaires forestiers fédéraux aura pour conséquence, il faut l'espérer, un regain d'activité du Bureau de statistique forestière, dont la dernière publication date déjà de 1914.

Le Conseil fédéral a nommé pour le nouveau poste M. *A. Henne*, depuis 1893 administrateur des forêts de la ville de Coire. C'est un excellent choix. M. Henne, qui vient d'atteindre la cinquantaine, s'est montré administrateur de beaucoup de talent. Grand travailleur, attiré spécialement par les questions d'aménagement et de construction de chemins, il a fait des forêts de Coire de vrais modèles, dont le rendement financier a suivi une magnifique progression. Son départ est vivement déploré par tous ceux, à Coire, qui ont eu l'occasion de le voir à l'œuvre.

Nous adressons au nouvel élu nos vives félicitations et nos vœux les plus cordiaux.

Examens fédéraux. Le Département fédéral de l'intérieur, à la suite des examens réglementaires, a décerné aux forestiers suivants le brevet d'éligibilité aux emplois forestiers supérieurs cantonaux et fédéraux :

- MM. Aegerter Hans, de Schwadernau (Berne).
- Altwegg Paul, de Guntershausen (Thurgovie).
- Andreae Edouard, de Fleurier (Neuchâtel).
- Bader Oscar, d'Affoltern (Zurich).
- Combe Simon, d'Orbe (Vaud).
- Guidon Johann, de Zernez (Grisons).
- Niggli Richard, de Gräsch (Grisons).
- Rhyn Emile, de Bollodingen (Berne).
- Spillmann Jakob, de Volketschwil (Zurich).

Ecole forestière de Zurich. Le nombre des étudiants au commencement du semestre d'hiver 1917/1918 est le suivant :

15 au 4^{me} cours; 14 au 3^{me} cours; 18 au 2^{me} cours et 9 au 1^{er} cours. En outre, 6 étudiants sont en congé. Ces 56 étudiants se